



Non respect de panneau routier

Par **gato07**, le **14/07/2016 à 18:14**

Bonjour,
La municipalité de mon village a fait apposer des panneaux type B10a interdisant aux véhicules ou attelages de plus de 5 mètres de long d'emprunter la voie communale qui passe devant ma maison, ceci surtout pour que les ensembles fourgon + remorque de canoés ou bus + remorque de canoés ne passent plus sur cette voie pour une raison de sécurité. Or certains chauffeurs continuent à passer, malgré les rappels de notre maire à leurs entreprises de location de canoés, quand à la gendarmerie de la ville voisine dont dépend notre commune, contactée plusieurs fois par le maire, elle n'a pas daigné se déplacer (une des entreprise de location appartiendrait à un élu municipal influent dans cette ville). Quelles démarches pourrais-je faire pour obliger tout ce monde à respecter ses obligations?
merci

Par **Tisuisse**, le **07/08/2016 à 16:47**

Bonjour,
Je prends connaissance de votre post à mon retour de vacances.
Faites donc une réclamation à votre préfet ainsi qu'au Commandant Départemental de la Gendarmerie, avec copie au maire. Signalez au maire que, si rien ne bouge, vous ferez venir la presse locale (il n'aimera pas trop parce que cela lui fait une mauvaise presse pour les prochaines élections).

Par **gato07**, le **07/08/2016 à 23:15**

Bonsoir,
Je vous remercie de votre réponse, c'est ce que je pensais faire.